

Bermudes, des Caraïbes et du sud de la Californie afin de maintenir les Forces maritimes à un niveau opérationnel. En outre, un exercice a eu lieu dans l'Arctique afin d'évaluer la capacité des Forces maritimes dans les eaux septentrionales. Un destroyer a été affecté à la Force navale permanente de l'OTAN dans l'Atlantique.

Des avions *Argus* des escadrons de la côte est et de la côte ouest ont exécuté des missions de patrouille quotidienne à long rayon d'action et de surveillance dans les zones maritimes voisines du littoral canadien et dans l'Arctique; des missions de recherche et de sauvetage ont également nécessité de nombreuses heures de vol. Des avions *Tracker* basés au sol ont effectué des missions analogues, s'occupant surtout de la patrouille côtière, de la protection des pêcheries et de la lutte contre la pollution. Entre les exercices, les navires ont fait des visites de courtoisie à de nombreux pays. Les équipes des *Argus* ont fait des visites d'échange avec les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France.

Conformément aux engagements qu'il a pris envers l'OTAN, le Canada a continué à fournir des forces terrestres et aériennes pour la défense de l'Europe de l'Ouest.

Dans le but d'affirmer la souveraineté du Canada et d'initier le plus grand nombre possible de troupes aux conditions difficiles de vie, de déplacement et de combat dans le Nord, *New Viking* est demeuré le plus important exercice du Commandement dans le Nord. A partir de bases établies à Churchill et à Resolute Bay, on a déployé des forces en direction de bases de patrouille situées dans tous les secteurs de l'archipel canadien.

En outre, le Régiment aéroporté canadien, qui constitue la force de réaction rapide du Commandement pour la défense du Canada et pour les opérations internationales de maintien de la paix, a procédé à des exercices dans l'Arctique et à un entraînement en Californie en octobre.

Les Forces canadiennes ont continué d'appuyer les opérations des Nations Unies. Les troupes canadiennes affectées à la Force des Nations Unies à Chypre comprenaient un bataillon d'infanterie à effectif réduit, un quartier général du contingent canadien et un détachement canadien au quartier général de l'ONU, soit au total 589 soldats et officiers. En outre, 39 soldats et officiers ont été affectés à d'autres missions de l'ONU au Moyen-Orient, au Cachemire et en Corée. En octobre, le Canada a accepté d'envoyer des troupes à la Force d'urgence des Nations Unies au Moyen-Orient. Entre le 4 novembre 1973 et le 15 janvier 1974, plus de 1,100 hommes, accompagnés entre autres de matériel de communication et de vivres, ont été envoyés en Égypte. La force se compose d'une Unité des communications, d'une Unité des services, d'une Unité aérienne comprenant deux avions *Buffalo*, d'une Unité de soutien de la base ainsi que du personnel de l'état-major du quartier général des Nations Unies au Caire.

En janvier 1973, le Canada a envoyé 250 membres des forces au Vietnam pour participer à la Commission internationale de surveillance et de contrôle. Comme la contribution canadienne dépendait de conditions d'efficacité et de contrôle qui n'ont pas été satisfaites, le Canada a retiré son contingent en juillet 1973.

### 3.7.4 Instruction militaire

Dans les Forces armées canadiennes, toute l'instruction des recrues et la plus grande partie de la formation de base et de la formation spécialisée se donne dans diverses écoles qui relèvent du Commandement de l'instruction. Le Commandement Maritime et le Commandement de la Force mobile détiennent le contrôle technique de la formation spécialisée et opérationnelle de leur personnel.

L'École des armes de combat du Centre d'instruction sur le combat à la BFC de Gagetown (N.-B.) assure la formation des officiers et des hommes des unités de blindés, d'artillerie et d'infanterie des Forces régulières et de la Réserve, depuis l'instruction élémentaire jusqu'aux cours avancés. Des cours analogues à l'intention du personnel francophone se donnent au Détachement de l'École des armes de combat à la BFC de Valcartier (Qué.). L'instruction des ingénieurs de campagne et l'enseignement des métiers de la construction sont dispensés à la BFC de Chilliwack (C.-B.).

L'instruction des recrues anglophones se fait à la BFC de Cornwallis (N.-É.) et celle des recrues francophones à la BFC de Saint-Jean (Qué.), où l'on donne également des cours élémentaires de formation technique en français; un programme de plus en plus important d'enseignement des métiers en français existe dans la plupart des bases et des écoles.